

## Déclaration de Politique Erasmus : stratégie de l'ISEP

L'ISEP, une grande école d'ingénieur généraliste dans les technologies du numérique, a été fondée par l'Institut Catholique de Paris (ICP) en 1955. A ce titre, l'ISEP a participé au programme Erasmus depuis son origine via l'ICP. En 2011, elle a obtenu sa propre charte Erasmus suite à la demande de l'agence "Europe Éducation Formation France" et l'a renouvelée pour la période 2014-2020. En l'espace de deux décennies et fort d'une stratégie de développement rapide et volontariste à l'international, l'ISEP a conclu 135 accords bilatéraux dont la moitié avec des partenaires européens, facilitant ainsi la mobilité des étudiants dans les deux sens, en particulier avec le soutien de l'Union Européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Une offre importante de modules enseignés en langue anglaise à destination des étudiants en mobilité entrante, sans oublier l'apprentissage de la langue et de la culture française, un accueil et un suivi des étudiants internationaux avant, pendant et après leur séjour, ont facilité la mobilité des étudiants venant de nos partenaires afin d'assurer l'équilibre dans le cadre des échanges d'étudiants. L'ISEP fait partie des réseaux internationaux GE4, MICEFA et BCI-PEE favorisant davantage les mobilités d'étudiants dans les deux sens avec les continents américain et asiatique. Cette stratégie d'internationalisation a permis à l'ISEP d'assurer la mobilité de ses étudiants qui doivent valider une expérience à l'international d'un semestre minimum pour l'obtention de leur diplôme d'ingénieur - grade de Master.

Dans les 7 années à venir, le développement de l'ISEP repose sur le triptyque enseignement-recherche-innovation. Ce développement nécessitera une augmentation des effectifs d'étudiants par promotion de 30% - soit à terme 485 étudiants par promotion. Dans cette perspective, l'école consolidera les partenariats existants et poursuivra ses efforts dans la recherche de nouveaux partenariats avec des universités étrangères ayant, si possible, une composante dédiée à l'innovation afin de faciliter la mobilité d'étude. L'objectif sera d'atteindre 160 accords bilatéraux en 2027 avec au moins 50% d'accords bilatéraux avec des universités localisées dans l'espace de l'union européenne. Cette croissance s'accompagnera d'action de sensibilisation de nos étudiants, avec l'aide de partenaires industriels, à l'importance de la dimension internationale et européenne dans la formation d'un ingénieur. Le tissu industriel européen doit être davantage pris en compte et l'école souhaite amener plus d'étudiants à pratiquer une mobilité stage. La mobilité d'étude ou de stage pour les étudiants en formation initiale permet de répondre ainsi à l'obligation d'un semestre d'expérience à l'international pour l'obtention du diplôme d'ingénieur. La mobilité des étudiants en formation par apprentissage sera également renforcée avec une période de mobilité d'étude passant de 1 mois à 3 mois minimum, permettant une meilleure inclusion des apprentis au programme Erasmus+ et de valider une expérience à l'international conséquente pour l'obtention de leur diplôme d'ingénieur. L'ISEP recourra aussi à la mobilité mixte avec des périodes courtes à l'étranger, complétées par des modules en lignes pour certaines catégories d'étudiants.

Le développement envisagé requiert le recrutement de personnel, en particulier davantage d'enseignants/d'enseignants-chercheurs internationaux ou nationaux avec un profil international affirmé, permettant d'enrichir notre catalogue de cours scientifiques, techniques et technologiques enseignés en anglais à destination des étudiants internationaux. L'amélioration de l'attractivité de l'ISEP permettra d'augmenter le flux d'étudiants dans le cadre des échanges et passera par la mise en place d'actions spécifiques auprès de nos partenaires afin de faire mieux connaître l'ISEP. L'objectif est tendre vers l'équilibre entre le nombre d'étudiants sortants et entrants. A moyen terme, l'ISEP souhaiterait disposer d'une antenne à l'international, a priori dans l'espace de l'union européenne, offrant ainsi plus de flexibilité pour les mobilités des étudiants sortants et entrants. L'ISEP mettra en place un programme de niveau Bachelor (grade de licence), enseigné en anglais, et cela contribuera à la promotion de la mobilité des étudiants de niveau L.

L'ISEP encouragera fortement la mobilité du personnel administratif et pédagogique peu mobile jusqu'à présent, sur le modèle des mobilités des enseignants-chercheurs et du personnel des relations internationales en vue d'améliorer la qualité, d'acquérir de nouvelles méthodes d'ingénierie pédagogique et d'échanger sur les bonnes pratiques institutionnelles. Un recours à une mobilité mixte pourra aussi être envisagé.

La gestion opérationnelle et administrative de la mobilité à des fins d'apprentissage (KA1) sera effectuée par la direction des relations internationales avec le soutien des autres services concernés : enseignement, comptabilité, logement, etc.

Le développement du triptyque enseignement-recherche-innovation amène la direction générale de l'ISEP à piloter le montage et la gestion de projets d'envergure à dimension institutionnelle impliquant ses partenaires européens dans le cadre de consortium mais aussi à valoriser la recherche et l'innovation de l'école auprès de son réseau de partenaires. La coopération entre organisations et institutions (KA2) rentre dans ce cadre. Ces projets permettront de renforcer la position de l'ISEP dans les domaines tels que le développement durable ou l'environnement.

L'ISEP participe au programme Erasmus relatif à la mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur depuis son origine. L'école poursuivra sa participation dans cette action clé 1 (KA1) suite au plan de développement de l'école : plus d'étudiants en mobilité, plus de personnel en mobilité. Réciproquement, elle accueillera aussi davantage d'étudiants et de personnels venant de nos partenaires. En particulier, le développement de la mobilité internationale de crédits avec des partenaires hors Europe est à mettre en œuvre avec quelques partenaires historiques.

Elle intégrera la mobilité mixte dans le cadre de l'action clé 2 (KA2) avec quelques partenaires stratégiques. Elle mènera 100% des étudiants en formation par apprentissage à une période de mobilité de trois mois.

Le développement d'outils numériques dans le cadre de l'initiative carte étudiant européen contribuera à faciliter non seulement la gestion des mobilités mais aussi à faire de cette expérience de mobilité pour les individus une évidence.

Le partenariat pour l'innovation (KA2) contribuera à renforcer le troisième pilier de notre triptyque (innovation) en permettant des rencontres entre porteurs de projets innovants et le partage de productions innovantes ainsi que leur diffusion et leur exploitation.

L'ISEP étudiera la possibilité de nouer des partenariats pour l'excellence (KA2) en tenant compte de l'évolution des contraintes réglementaires liées à l'obtention du diplôme d'ingénieur - Grade de Master.

L'impact envisagé de la participation au programme Erasmus+ de l'ISEP est :

1. Améliorer les compétences des étudiants et du personnel

Les mobilités des étudiants en formation/en stage/en apprentissage augmentent les connaissances et compétences (académiques et professionnelles) dans le domaine des technologies du numérique. Elles permettent aux étudiants d'acquérir des méthodes pédagogiques différentes, d'accroître leurs acquis linguistiques et de favoriser l'ouverture vers une culture différente. Tout cela explique l'objectif ambitieux visé par le règlement des études de mener 100% des étudiants à l'étranger durant un semestre pour les étudiants en formation initiale ou durant trois mois pour les autres en formation par apprentissage.

La mobilité du personnel (enseignants, enseignants-chercheurs, administratifs) contribue au renforcement des compétences et des liens transnationaux. Les échanges de bonnes pratiques et les liens de coopération avec nos partenaires internationaux améliorent la qualité de l'offre de formation et participent à l'attractivité de l'ISEP qui permet d'assurer l'équilibre entre les mobilités entrants et sortants, et de diversifier la population étudiante dans nos locaux.

L'impact des résultats du questionnaire portant sur l'expérience vécue et les compétences acquises auprès des étudiants et du personnel ayant participé à une mobilité, ainsi que les questionnaires quantitatifs (taux de réussite aux examens, crédits validés, choix des cours mais aussi les coûts) et qualitatifs (avis subjectifs des participants sur leurs mobilités) permettent de mesurer la qualité de leur mobilité et de mettre en place un complément de

formation pour acquérir les compétences manquantes avant les futures mobilités des participants. Ces questionnaires sont complémentaires aux questionnaires demandés dans le cadre du programme Erasmus+. La diffusion et l'exploitation des résultats de ces questionnaires s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité de l'ISEP et la volonté d'avoir une amélioration permanente de nos procédés et de notre système de formation.

## 2. Améliorer la qualité de l'enseignement supérieur autour du triptyque Enseignement-Recherche-Innovation

Les trois piliers de l'ISEP sont l'enseignement, la recherche et l'innovation. Le programme Erasmus+ renforcera ce triptyque : nos programmes d'enseignement sont conçus avec la participation d'acteurs industriels afin de répondre aux besoins et aux évolutions des métiers dans le domaine des technologies du numérique. Les champs de recherche sont liés aux domaines de l'enseignement. L'innovation et l'entrepreneuriat font partie de l'ADN de l'école. A ce titre, l'ISEP dispose de son propre incubateur et assure la chaîne complète pour la réussite des entrepreneurs. Ce triptyque augmente la qualification des diplômés ingénieurs, des chercheurs et des innovateurs dont la France et l'Europe ont besoin. Couplé à la mobilité, il accroît l'insertion professionnelle des nos diplômés à l'échelle Européenne voire mondiale. Les échanges de bonnes pratiques dans le cadre de la coopération entre organisations et institutions participent à l'amélioration de la qualité de notre enseignement d'un côté, et peut avoir un effet bénéfique au niveau de nos partenaires, d'un autre côté.

Un certain nombre d'indicateurs permettent de mesurer cette amélioration : taux d'insertion professionnelle des diplômés en France, en Europe, hors d'Europe, taux de créateurs d'entreprises, taux de publications, taux de brevets, taux de projets de recherche en partenariat avec les entreprises, etc.

## 3. Amélioration de l'expérience de mobilité

Les outils numériques mise en place dans le cadre de l'Initiative de la Carte d'Étudiant Européenne, et/ou les outils numériques commerciaux utilisés dans la gestion des mobilités transforment positivement l'expérience à l'international des individus. Ils fluidifient les processus administratifs, améliorent le suivi des partenariats et des séjours des individus, facilitent l'accès à un large éventail de services pour les étudiants (restauration, bibliothèque, logement, etc.) et le personnel. En outre, ils réduisent considérablement l'usage du papier, participant ainsi aux pratiques respectueuses de l'environnement.

## 4. Améliorer la gouvernance et le financement

L'ISEP est une école privée associative à but non lucratif - loi 1901 (association ISEP-Édouard Branly), labellisé EESPIG et sous contrat avec l'État. Le conseil d'administration de l'association donne une très large délégation au directeur général avec une autonomie complète au niveau pédagogique. Un renforcement plus important du rôle de l'international au sein du comité de direction a été mis en place. La diversité des sources de soutien financier est nécessaire non seulement pour la mobilité des étudiants et du personnel mais également pour accélérer la mise en place des outils numériques et des processus nécessaires à la gestion des actions du programme Erasmus+.